

MERCREDI 2 OCTOBRE

RÉUNIONS D'INFO SYNDICALE

SPÉCIAL

RENTRÉE & RETRAITES

LES RETRAITES
UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

MAMERS - École.j. Brillants
9h00 > 12h00



SNUipp
FSU 72

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

La réforme des retraites était une mesure phare du programme Macron qui a fait l'objet d'une « pseudo consultation » de citoyen.ennes et de « concertations » avec les organisations syndicales et employeurs.

LES ARGUMENTS AVANCÉS POUR JUSTIFIER LES MESURES SONT LES MÊMES QUE POUR LES RÉFORMES PRÉCÉDENTES :

- « Il faut sauver les retraites des générations futures et les mesures proposées ont pour objectif que le système soit plus lisible, plus juste et plus transparent ».

- « Puisqu'on vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps ». Evidemment, on ne se préoccupe pas de prendre en compte une espérance de vie en bonne santé !

CONTRAIREMENT À CE QUI EST RÉPÉTÉ À L'ENVI, CETTE RÉFORME N'EST PAS NÉCESSAIRE.

Elle repose sur des réductions des dispositifs de solidarité, sur l'allègement des « charges » des employeurs pour « améliorer la compétitivité », d'ouvrir à la finance un énorme marché, les retraites complémentaires par capitalisation.

LE RAPPORT DELEVOYE AFFIRME QU'IL EST NÉCESSAIRE QUE LE RÉGIME SOIT À L'ÉQUILIBRE.

Pourtant, selon les prévisions du Conseil d'Orientation des Retraites, les régimes de retraites actuels sont quasiment à l'équilibre.

Pour autant le gouvernement annonce d'ores et déjà dès 2021 et avant 2025 un possible recul de l'âge de départ ou un allongement de la durée d'assurance.

S'INFORMER, QUESTIONNER, COMPRENDRE POUR AGIR COLLECTIVEMENT !

Le SNUipp-FSU dévoile et informe sur les futurs montants des pensions notamment pour les salarié.es aux rémunérations les plus faibles, aux carrières les plus courtes ou accidentées...

LA CASSE DU SYSTÈME DES RETRAITES FONDÉ SUR LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE N'EST PAS UNE FATALITÉ ! D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES !

**VENEZ VOUS INFORMER ET ÉCHANGER AVEC NOUS
POUR DÉFENDRE VOS DROITS !**

Présentation documentée pendant les R.I.5

CONCRÈTEMENT

Carrière « normale »
PE au 7^{ème} échelon de la Hors-Classe

Système actuel

Système par points

64 ans 172 T	2 623 €	64 ans	1 643 €
63 ans 168 T	2 434 €	63 ans	1 513 €
62 ans 164 T	2 251 €	62 ans	1 387 €

Carrière « rapide »
PE au 4^{ème} échelon de la Classe Exceptionnelle

Système actuel

Système par points

64 ans 172 T	2 639 €	64 ans	1 713 €
63 ans 168 T	2 449 €	63 ans	1 578 €
62 ans 164 T	2 264 €	62 ans	1 449 €

En net, mensuel

LES PROPOSITIONS SNUIPP ET FSU

Départ à **60 ans** avec **75%** et **37,5** années, sans décote
ni surcote

- Prise en compte **études**, stages, chômage
- Aménagement **fin de carrière**
- **Droits liés aux enfants**
- **Polypensionnés-es**
- Pensions **indexées sur les salaires**



S'informer, questionner, comprendre & agir